



Avantages Formation

FISCALITE DES ENTREPRISES	Durée : 21 heures
----------------------------------	--------------------------

Objectifs de la formation

Maîtriser les règles fiscales, Etablir les déclarations fiscales courantes (IS, TVA).
Prévenir les risques fiscaux et faire face à un contrôle.

Public concerné et prérequis

Chefs comptables, cadres comptables ou financiers, comptables uniques disposant de connaissances de base en fiscalité. Bases de la comptabilité requises.

Méthodologie et Conditions de formation

Formateur professionnel expert, support de cours fourni. Formation en petit groupe (maximum 5 personnes). La formation se déroule par alternance d'exposés et de cas pratiques d'application. Travail et évaluations sur les imprimés fiscaux pendant la formation

Contenu de la formation

1. *Établir la déclaration des BIC ou de l'IS (la liasse fiscale)*
La démarche de détermination du résultat fiscal.
Les retraitements : réintégrations et déductions.
Le calcul de l'IS (taux normal, taux réduit et contributions).
Le traitement des déficits : déficit ordinaire, report en arrière.
Remplir les imprimés fiscaux (2058 et 2059).
2. *Maîtriser la gestion de la TVA*
La territorialité pour les biens et pour les prestations de services :
 Les opérations intracommunautaires,
 les importations et exportations,
 les prestations immatérielles.
L'exercice du droit à déduction et les exclusions.
Les procédures de remboursement du crédit de TVA.
3. *Calculer et déclarer*
La taxe professionnelle.
La taxe sur les véhicules de tourisme et de société.
L'Organic.
4. *Anticiper et gérer un contrôle fiscal*
Mise en place de dossiers opposables à l'administration.
Les délais de prescription.
Le déroulement de la vérification.
La proposition de rectification et les recours possibles.



Avantages Formation

Modalités : Accessibilité PSH : toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nous contacter pour toute adaptation.

Délais d'accès : nous consulter - **Tarifs** : sur demande et devis